



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120058

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/11/2024 9H32 C:025094 I:19149
V/REF : 969078
V/Email reçu le Jeudi 14/11/2024 a 9H32

SEMCODA
Agence de Trévoux
Le Grandiflora
21 RUE DES MAGNOLIAS
01600 TREVoux

V/REF.IMM. 02075
IMMEUBLE : CLOS DES CEDRES-2075
1 A 9, ALLEE DES CEDRES
.
01390 ST ANDRE DE CORCY

Vaulx en Velin, le 02 Décembre 2024

Référence Marché: M_231009002-1

LOCALISATION : ALLEE N3 DES CEDRES - LOGEMENT EX/MAISSON AU 1ER ETAGE SOUS PASSE
APPORTER LE NOUVEAU CYLINDRE AU BUREAU DE MEXIMIEUX

MOTIF : INTERVENIR POUR LA FERMETURE A CONDAMNATION SALLE DE BAIN QUI FORCE +
LE REGLAGE DE PORTE COULISSANTE DE PLACARD + LE CYLINDRE/ DEMI CYLINDRE
EUROPÉEN

Donneur d'ordre : Mme K. MELL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 21/11 A 11H00 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT EX/MAISSON AU 1ER ETAGE
REGLAGE DE LA SERRURE A CONDAMNATION DE LA PORTE DE LA SALLE DE BAINS
GRAISSAGE ET REGLAGE DE 8 ROULETTES DES PORTES DE PLACARDS COULISSANT
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA PORTE PALIERE DU LOGEMENT
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE

LE 27/11 A 15H00 :

INTERVENTION A PARTIR DE L'AGENCE
FOURNITURE D'UN CYLINDRE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/11/24 a 17H43 Mme K. MELL

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 22/11/24 a 12H10 karine.mell@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 22/11/24 a 12H10 Mme E. GOMEZ



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120058

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00033-Fourn.seule cylindre s/organigra	3	151,69	151,69
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Trév.01	50	70,79	70,79
2,00	MS00023-Reglage porte coulissante	50	50,56	101,12
1,00	MS00039-Rempl.Serrure 1 pt portes ext.	50	60,68	60,68
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	50	50,57	50,57
1,00	MS00018-Rempl.Serrure 1 pt, porte int.	50	55,62	55,62
TOTAL H.T.				490,47
T.V.A. a 10,00%				49,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>539,51</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 969078 du 07/11/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

3 ALLEE DES CEDRES
01390 ST ANDRE DE CORCY

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 231009002-1

02075-00001-00005-00012 H / Type 3 / 01

Etage : 01

Délai

Date limite exécution : 22/11/2024

Observations

MUT EX MAISSON DU 31-10-24 EDL 71893

LE SEMCODA

LOGEMENT SOUS PASS

APPORTER LE NOUVEAU CYLINDRE AU BUREAU DE MEXIMIEUX

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	70,79	70,79	7,08	77,87
MS00015 Fermeture à condamnation SDB qui force standards pour meuble sous-évier, y compris toutes sujétions	1,00	40,45	40,45	4,05	44,50
MS00023 Réglage de porte coulissante de placard refixation, ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces en mouvement, y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen avec carte de propriété, cylindre pour porte palière	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
				Total H.T.	212,38
				Total TVA	21,25
				Total TTC	233,63

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux

EDN5



Bon de Commande

N° : 969078 du 07/11/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE TREVoux
21, rue des Magnolias
Le Grandiflora
01600 TREVoux
Tel:04.81.51.03.10

Demande de travaux suivie par MELL Karine (Agence Trévoux) le 07/11/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence

Karine COGNET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE TREVoux



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE TREVOUX 21, rue des Magnolias Le Grandiflora 01600 TREVOUX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3 ALLEE DES CEDRES 01390 ST ANDRE DE CORCY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **TREVOUX**

le **14/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 969078